



observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers  
schweizerische beobachtungsstelle für asyl- und ausländerrecht  
osservatorio svizzero sul diritto d'asilo e degli stranieri

## FOCUS: Accès à l'éducation pour toutes et tous

**En Suisse, nous disons volontiers que l'éducation est la seule matière première de notre pays. Mais cette matière première ne peut pas être extraite du sol. Elle doit au contraire être construite par chacun et chacune, en soi et avec les autres. L'éducation est le fruit d'un long processus commun qui n'est jamais terminé.**

L'éducation ne se réduit pas à  $E=mc^2$ , au calcul infinitésimal ou au plus-que-parfait. Tout le monde en a besoin pour participer à la société, à la culture, à la politique, au monde du travail. Alors oui, l'éducation, c'est le savoir et le savoir-faire. Mais c'est aussi l'ouverture d'esprit, l'empathie, le sens des responsabilités. Personne ne se forme seul·e. L'éducation est un travail relationnel.

Ce que nous appelons l'éducation comme matière première englobe l'ensemble des connaissances et des compétences que les êtres humains acquièrent pour leur développement personnel, à travers leur engagement dans la société et par leur participation au monde du travail. La société a besoin de chaque personne dans toute sa diversité. C'est ensemble que nous formons la Suisse. Chaque personne apporte quelque chose qui nous enrichit, quelles que soient ses raisons de rejoindre la Suisse. Mais cette personne aura besoin de quelque chose, c'est d'accéder à l'éducation.

Quand on a dû fuir son pays ou qu'on n'a pas le droit de rester en Suisse, comment accéder au système d'éducation? Qui nous ouvrira l'accès à notre seule matière première, celle que nous créons ensemble? Et cet accès est-il suffisant? Ou le système d'éducation doit-il s'adapter aux besoins des personnes nouvellement arrivées?

L'accès à l'éducation est un droit humain, toute personne y a droit en toutes circonstances. Et la Suisse a besoin de personnes formées pour participer à la société et pour occuper les emplois dans tous les secteurs de l'économie. L'un n'exclut pas l'autre. Idéalement, les droits humains et les besoins de l'économie sont complémentaires.

La migration est une nécessité, si nous ne voulons pas que la société et l'économie reculent, avec tous les effets négatifs qui s'ensuivent. La Suisse est ainsi en concurrence avec les pays voisins. Si nous ne



© ODAE-Suisse, Jana Leu. Colloque du 8 septembre 2022 organisé par l'ODAE-Suisse sur l'accès à l'éducation pour les personnes en exil et sans droit de séjour.

voulons pas encourager une fuite des cerveaux contraire à toute éthique, il nous faut traiter avec bienveillance les personnes qui viennent chez nous et investir dans leur éducation.

Les personnes migrantes sont surtout abordées sous l'angle de leurs lacunes supposées. Il est rarement question de leurs atouts et de leurs potentiels. En Suisse, les personnes exilées se retrouvent tout en bas de l'échelle du pouvoir. Leurs spécificités, leurs connaissances et leurs aspirations, tout ceci est traité avec condescendance et jugé de manière superficielle. Le système d'éducation suisse doit surmonter son caractère examinatoire pour évoluer vers un système exploratoire. Par exemple en évaluant le bagage éducatif de la personne qui arrive en Suisse; en déterminant ce qui lui manque pour atteindre un objectif professionnel concret; en clarifiant comment et où les capacités et compétences manquantes peuvent être acquises et en trouvant des financements.

Une étape importante serait la reconnaissance objective des diplômes étrangers.

Une autre avancée serait la validation des acquis, c'est-à-dire la reconnaissance des compétences et aptitudes acquises de manière informelle et leur prise en compte dans le cadre d'un diplôme formel. Bien que prévue par la loi sur la formation professionnelle et, plus récemment, la loi sur la formation continue, cette disposition n'est pas vraiment appliquée.

Pour que toute personne vivant en Suisse puisse se former, il faut élargir et développer en permanence le système d'éducation. Les écoles existantes ont leur rôle à jouer, et doivent recevoir nettement plus de ressources à cet effet. L'engagement de la société civile qui travaille depuis longtemps à combler les lacunes et à ouvrir de nouvelles perspectives joue également un rôle clé. L'accès des personnes migrantes à l'éducation et leur accompagnement est une responsabilité commune de la collectivité, de la société civile et de nous toutes et tous.

*Christoph Reichenau, membre du comité de l'ODAE-Suisse*

## Nouvelles pistes pour améliorer l'accès à l'éducation

### Compte-rendu du colloque de l'ODAE-Suisse pour un accès plus égalitaire à l'éducation.

Le 8 septembre 2022, l'ODAE-Suisse organisait un colloque avec des personnes concernées, des milieux engagés et des professionnel·les. L'objectif était de discuter et de développer des solutions pour améliorer l'accès à l'éducation pour les personnes exilées ou sans droit de rester.

#### Pénurie de main-d'œuvre et conception de l'éducation

Simon Wey, économiste en chef de l'Union patronale suisse, a analysé la pénurie de spécialistes en lien avec la migration. Bernhard Pulver, ancien directeur de l'instruction publique du canton de Berne, a insisté sur l'importance de l'éducation pour l'individu et la société. Il préconise une conception globale de l'éducation.

#### Accès à l'éducation pour les personnes exilées ou sans droit de rester

Alexandra Felder, de la Haute école fédérale en formation professionnelle, a détaillé la situation en matière d'accès à la formation pour les adultes et les jeunes

réfugié·es en Suisse. Leurs compétences ne sont ni identifiées ni utilisées, et l'accompagnement dans la formation professionnelle reste insuffisant. Les réseaux de soutien social et professionnel sont un facteur décisif pour la réussite d'un parcours éducatif.

Markus Blättler, directeur de l'office des migrations du canton de Schwyz, a présenté un projet pilote pour l'occupation des personnes qui touchent l'aide d'urgence sur une période prolongée. Il invite à poursuivre la réflexion sur les perspectives de formation et de développement professionnel qui devraient être ouvertes aux personnes sans droit formel de rester en Suisse.

#### Table ronde personnelle et politique

La table ronde en fin de journée était animée par Bettina Looser, directrice de la Commission fédérale des migrations (CFM). Roksan Kasem, du Parlement des réfugié·es, rappelle que les personnes exilées se trouvent souvent déqualifiées. Elle insiste sur le rôle des personnes –

elles-mêmes réfugiées – qui créent des liens avec la société suisse. La conseillère nationale Marie-France Roth-Pasquier constate que les rencontres entre les personnes concernées, les professionnel·les et les milieux politiques sont trop rares. Ces derniers ne sont pas toujours conscients des effets concrets des lois. Pour la déléguée à l'intégration Tamara Iskra, ces échanges et ces différents angles d'approche sont source d'inspiration. Elle souligne le potentiel de la société civile et de l'intégration sociale.

#### Perspectives

L'ODAE-Suisse continue son travail pour un accès plus égalitaire à l'éducation ouvert à toute personne résidant en Suisse, indépendamment du statut de séjour. L'expertise et l'expérience des participant·es au colloque seront d'une grande utilité pour l'avenir. (th)

## Tribune: Souhait d'appartenance et envie de contribuer

Le court-métrage «Wir haben einen Traum» (Nous avons un rêve) de Heidi Schmid et Christian Labhart raconte l'histoire de personnes exilées dans le canton de Zurich. Les personnes se préparent à évoquer leur fuite, leur parcours éducatif et leurs objectifs de formation lors d'une manifestation. Le film documente ensuite ce rassemblement intitulé «Les réfugié·es ont la parole».

Il est touchant de voir l'enthousiasme, le sérieux et la volonté des personnes à apprendre. Les nombreux obstacles sont d'autant plus choquants: admissions refusées dans des écoles, places d'apprentis-

sage inaccessibles, demandes d'asile déboutées, détention en vue du refoulement. Face à ces récits, on comprend les critiques que formulent les personnes réfugiées concernant les droits humains en Suisse. Ce n'est pas de l'ingratitude, explique un orateur, mais plutôt le souhait d'appartenance et l'envie de contribuer à la société par son expertise, son travail et ses impôts.

Étudier la physique à l'EPFZ, faire un apprentissage de pâtissière ou des études d'infirmier sont autant d'objectifs qui attendent d'être réalisés, quand ils n'échouent pas d'avance. Un ancien procureur de

Turquie raconte comment sa commune lui refuse le financement de ses études. Ce n'est pas une exception, car il est fréquent que les communes ne paient même pas les cours de langue. Une participante cite le responsable des services sociaux qui lui dit: «Tu es étrangère, tu n'as pas besoin d'un bon niveau d'allemand, il suffit que tu travailles!»

Quelle est la motivation de la réalisatrice pour faire ce film? Heidi Schmid: «Ces personnes vivent en Suisse. Elles ne peuvent ni rester ni partir. Elles n'ont pas le droit de se former ou de travailler. Les gens savent-ils que la Suisse traite les personnes de manière aussi honteuse?»

L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers a besoin de votre soutien!

- ▶ Devenez membre
- ▶ Soutenez notre activité par un don
- ▶ Si vous avez des informations sur des cas concrets, annoncez-les à l'ODAE-Suisse

Un grand Merci!

IBAN CH70 0900 0000 6026 2690 6

«Nous avons un rêve» est disponible sur [www.education-maintenant.ch](http://www.education-maintenant.ch) et sur Youtube.

Tribune de Johannes Gruber, secrétaire pour les questions de migration au SSP et co-responsable de la campagne «Éducation pour toutes et tous – maintenant!»

## «M'investir en politique a été une étape cruciale»

**Tatiana Pinto Cardoso est née en 1995 à Saint-Gall. Ses parents sont arrivés du Portugal en Suisse il y a plus de 30 ans. Elle possède un master en travail social et est co-présidente de l'Institut Nouvelle Suisse (INES).**

Noémi Weber de l'ODAE-Suisse s'est entretenue avec Tatiana Pinto Cardoso au sujet de sa naturalisation et de son engagement pour un droit de cité moderne.

*Quand avez-vous été naturalisée et pourquoi?*

C'est dans le contexte du débat sur l'initiative contre l'immigration de masse que j'ai déposé ma première demande de naturalisation. Après une longue attente, je me suis sentie rejetée et j'ai retiré ma demande. Rétrospectivement, je pense que j'ai eu du mal à développer un sentiment d'appartenance à cet État.

*Quand avez-vous déposé votre deuxième demande?*

Seulement quelques années plus tard, alors que je commençais à m'investir en politique. En un peu moins de deux ans, j'étais naturalisée. Maintenant, je peux enfin voter et participer aux élections.

*Quels ont été les plus grands obstacles?*

Les frais sont très élevés. Au total, j'ai payé près de 4000 francs. Et je pense que l'entretien de naturalisation est parfois arbitraire. Le procès-verbal ne retient que les grandes lignes, et les questions varient selon la personne qui demande la naturalisation.



© Isabel Peterhans. Illustration tirée du rapport «L'accès difficile au passeport suisse» de l'ODAE-Suisse

*Pouvez-vous donner un exemple de question à laquelle vous avez dû répondre?*

J'ai dû citer trois valeurs de la Constitution que je défends et donner des exemples de la manière dont je les mets en pratique. Le représentant de la commission de naturalisation m'a également interrogée sur ma fonction de coprésidente d'INES et sur la présence de Suisses au sein de l'association. Est-ce

que ce genre de questions peut vraiment prouver mon «effort d'intégration»?

*Qu'est-ce que cela vous a fait?*

Je savais à quoi m'attendre, vu que je travaille sur ce thème. Mais c'était tout de même choquant et dégradant pour moi de devoir prouver mon «intégration». J'ai dû donner des preuves sur tous les aspects de ma vie.

*Quel type de procédure de naturalisation souhaiteriez-vous?*

Je suis pour la suppression générale des processus de naturalisation, mais pour l'instant c'est une utopie. Dès lors qu'on ne distingue plus les «autochtones» des «étrangers», on abolit une catégorisation qui divise inutilement les personnes.

*Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer concrètement?*

Il faut simplifier les procédures, réduire les frais et supprimer les obstacles. Il y a beaucoup de décisions arbitraires, du fait d'une trop grande autonomie des communes. Les enfants nés ici doivent obtenir la nationalité suisse dès leur naissance. (nw)

## Alliance «La pauvreté n'est pas un crime»

**Adoption de l'initiative parlementaire par le Conseil national.**

Lors de la session d'automne, le Conseil national a adopté l'initiative parlementaire «La pauvreté n'est pas un crime» de la socialiste Samira Marti. L'idée est d'introduire une période de protection pour que les personnes sans passeport suisse vivant en Suisse depuis plus de dix ans ne craignent plus de perdre leur droit de séjour si elles touchent l'aide sociale sans faute de leur part.

Les cas de non-prolongation injustifiée de permis de séjour en raison d'un recours non fautif à l'aide sociale sont nombreux. L'ODAE-Suisse a documenté notamment la situation de «Bhajan» : «Bhajan» vit en Suisse depuis plus de 30

ans. Comme il doit réduire son activité professionnelle pour cause de maladie, il touche l'aide sociale pendant 5 ½ ans au total, entre 2008 et aujourd'hui. Il parvient toutefois à subvenir à ses besoins pour des périodes prolongées. En 2021, après deux avertissements, l'office cantonal des migrations décide de ne pas prolonger son autorisation de séjour et de l'expulser de Suisse. Le recours contre cette décision est toutefois admis, après évaluation des raisons de sa dépendance à l'aide sociale qui est essentiellement considérée comme non fautive. L'autorité compétente accorde plus d'importance à son intérêt personnel à rester en Suisse qu'à l'intérêt public de décharger l'aide sociale.

La non-prolongation de l'autorisation de séjour est jugée disproportionnée. (Cas n°426 documenté par l'ODAE-Suisse)

L'ODAE-Suisse salue cette décision basée sur l'évaluation de la faute et la haute priorité de l'intérêt privé en cas de séjour aussi long en Suisse. Mais ce genre de cas est malheureusement assez fréquent et très éprouvant pour la personne, même en cas d'issue favorable. Une modification de la loi est nécessaire et serait cohérente avec le sens et le but de l'aide sociale. Il s'agit d'assurer la subsistance des personnes et de préserver les principes fondamentaux des mesures d'intégration. (mm)

**LA PAUVRETÉ  
N'EST PAS  
UN CRIME !**

## Nouvelle directrice de l'ODAE-Suisse

**Aline Beyeler a succédé à Noémi Weber au poste de directrice de l'ODAE-Suisse le 1er octobre 2022.**

*Chère Aline, bienvenue à toi! Quelle est ta trajectoire professionnelle?*

Je me suis intéressée aux questions de migration dès le début de mes études d'anthropologie sociale et de droit public.

Je travaillais à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), ma tâche était de coordonner la représentation des œuvres d'entraide (ROE) lors des auditions d'asile. J'ai moi-même exercé la fonction de ROE, avant de passer à l'encadrement de requérant-es d'asile mineur-es non accompagné-es puis à un poste à l'Office social de l'asile. Plus tard, j'ai rejoint le service d'aide aux réfugiés de l'Armée du Salut en tant que coordinatrice en matière d'asile. Après mon diplôme de bachelor, j'ai passé quelque temps en Jordanie pour soutenir des ONG locales. Mon dernier emploi était au service ISA Migration où j'ai été conseillère juridique, puis responsable du domaine de la consultation. Actuellement je fais des études de master en Études globales européennes à l'université de Bâle.

*Est-ce qu'il y a eu un moment particulièrement marquant dans ton parcours?*

Passer d'une activité plutôt théorique à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés au travail social direct a été une étape importante. J'ai pris conscience de la difficulté à s'orienter et à s'intégrer concrètement dans un nouveau milieu de vie. Cela m'a aussi permis d'identifier les possibilités d'améliorer l'accès aux ressources et de créer des opportunités pour les personnes.

*Quelle est ta motivation à reprendre la direction de l'ODAE-Suisse à l'heure actuelle?*

Après mon expérience en consultation directe, où la pression est forte et les options réduites, j'ai eu envie d'aborder les choses de manière plus globale. Je veux identifier et documenter les dysfonctionnements à un niveau analytique pour montrer comment la législation et les pratiques des autorités affectent les personnes. Mais j'aimerais aussi soutenir les professionnel·les qui doivent faire face aux multiples sollicitations en consultation.

*Quels changements souhaites-tu voir?*

Ma vision utopique serait un monde de libre circulation et de justice sociale, qui tire les leçons de son passé colonial. Plus concrètement, mon objectif est de lutter contre les durcissements continus d'une politique migratoire qui s'avère largement absurde. Je pense que la société doit prendre conscience de ce qui soutient notre fonctionnement et notre système juridique.

Il subsiste encore de nombreuses structures racistes et colonialistes. Une prise de conscience est indispensable pour entamer un dialogue et faire évoluer la politique migratoire. Je préconise en particulier des liens plus étroits entre les associations et les professionnel·les ainsi qu'une plus grande sensibilisation du public. (mm)

## L'architecture, volonté d'une époque

*«Notre quotidien est largement déterminé par l'architecture qui nous entoure jour après jour».*

Jürgen Tietz

En 2016, les autorités avaient promis à Zurich un centre fédéral d'asile ayant un «caractère de village». Or elles ont réalisé un bâtiment à «caractère carcéral» présentant divers défauts techniques et pratiques. Le constat d'un nouveau rapport commandé par Asylorganisation Zürich AOZ:

*«Il apparaît que lors de la construction, l'accent (...) n'a pas suffisamment été mis sur les utilisatrices et utilisateurs du bâtiment qui sont le personnel et les requérants; et que la planification n'a pas suffisamment intégré l'expertise spécifique concernant la gestion d'un centre d'asile» (Res Publica Consulting, p. 32).*

Zurich n'est malheureusement pas un cas isolé. La planification ou la transformation des centres ne tient pas compte de l'expertise des professionnel·les. Le savoir disponible n'est pas utilisé.

Les centres abritent des centaines de personnes dans des conditions exigües. Dans le meilleur des cas, les erreurs de planification architecturale n'entraînent «que» de la frustration chez le personnel et les résident·es, ainsi que des coûts supplémentaires dus aux adaptations ultérieures. Mais les conséquences peuvent aussi être beaucoup plus graves.

Un centre fédéral d'asile ayant un «caractère de village», une belle idée que la Suisse n'a encore jamais réalisée. La vie des requérant·es se déroule entre des salles de séjour inadaptées, des installations rudimentaires, l'absence de sphère privée et l'isolement par rapport à la population locale. On leur fournit des bâtiments pour se loger, mais pas de chez-soi.

Cela devrait faire réfléchir, selon la formule de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe:

*«L'architecture est la volonté d'une époque traduite dans l'espace.»*

Laura Tommila, directrice SCCFA  
«Société civile dans les centres fédéraux d'asile», un projet indépendant rattaché à l'ODAE-Suisse.

### IMPRESSUM

#### Edition:

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE-Suisse)  
Hallerstrasse 58, 3012 Berne

**Rédaction:** Noémi Weber, Tobias Heiniger

**Auteurs:** Tobias Heiniger (th)  
Monia Müller (mm)  
Noémi Weber (nw)

**Correction:** Ruth-Gaby Vermot

#### Abonnements:

Pour s'abonner gratuitement à «Focus», voir le site: [www.odae-suisse.ch](http://www.odae-suisse.ch)

ou écrire un courriel à:  
[info@beobachtungsstelle.ch](mailto:info@beobachtungsstelle.ch)

Tirage: 1200 exemplaires allemand / français.  
Paraît une à deux fois par an.

**CCP: 60-262690-6 ODAE-SUISSE**  
**IBAN: CH70 0900 0000 6026 2690 6**